



ÉLECTIONS MODE D'EMPLOI



Du 1er septembre au 17 octobre 2025, vous allez organiser les élections du **CONSEIL MÉTROPOLITAIN DES JEUNES** au sein de votre collège.

L'élève désigné représentera votre établissement au sein de la Métropole de Lyon et pourra participer à une aventure démocratique et citoyenne exceptionnelle, à relayer auprès de toutes et tous.

MÉTROPOLE

GRAND LYON



ÉLECTIONS MODE D'EMPLOI

1

DÈS MAINTENANT

Sensibilisez les élèves de 4^e !

Un kit vous a été adressé pour vous aider à présenter le COMET Jeunes aux élèves de 4^e, concernés par ces élections. Vous y trouverez :

- Des affiches « élections » à apposer dans le collège (panneaux d'affichage, classes, CDI ou tout autre endroit que vous jugerez approprié).
- Des dépliants « Le guide COMET JEUNES » à remettre aux élèves de 4^e à l'issue de la réunion de présentation.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au 04 26 83 98 96 ou par mail :

- ▶ mduroussettillet@grandlyon.com (Responsable Service Actions Éducatives)
- ▶ comet-jeunes@grandlyon.com

Incitez les candidats à faire campagne auprès de leurs camarades, en leur montrant les réalisations du précédent mandat (comet.blogs.laclassse.com, rubrique anciens mandats).

Ils y découvriront les projets portés par les élus et les temps forts qui ont marqué leur mandat.



2

DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 17 OCTOBRE 2025

Campagne d'élection du COMET JEUNES

Un seul élève doit être élu par collège.

Procédez aux élections au jour et à l'heure qui vous conviennent le mieux, entre le 1^{er} septembre et le 17 octobre. Vous pouvez, par exemple, profiter du temps des élections des délégués de classe ou de celles des Conseils de Vie Collégienne pour faire élire votre représentant métropolitain.





3

JUSQU'AU 17 OCTOBRE

Envoi de la candidature COMET

Une fois élu, votre collégien devra remplir sa profession de foi en ligne en se rendant sur le site : www.comet.blogs.laclassse.com en présence de la référente ou du référent adulte COMET de votre collège.

4

DEBUT NOVEMBRE

Jury de sélection COMET, si nécessaire

Les 40 meilleures candidatures seront retenues, après examen des professions de foi et des motivations de chaque candidat.

5

DEBUT NOVEMBRE

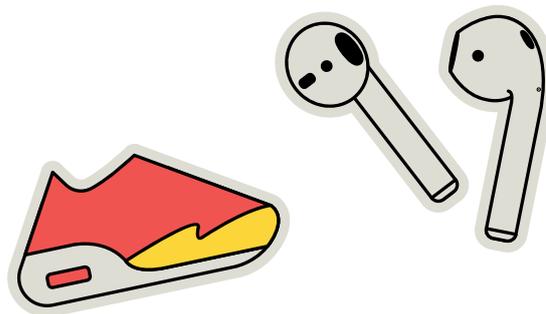
Envoi du dossier d'inscription à votre jeune élu

Vous serez informé de la sélection de votre représentant et recevrez un dossier administratif à lui faire remplir et retourner à la Métropole de Lyon.

6

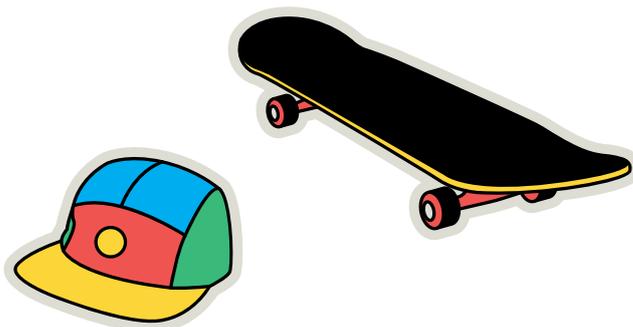
12 NOVEMBRE

Commission plénière d'ouverture



Règlement des élections

- Seuls les élèves de classes de 4^e sont appelés à voter pour élire leur représentant COMET Jeunes, parmi les élèves de 4^e ayant candidaté.
- Pour être éligibles, les élèves doivent remplir les 3 conditions suivantes :
 - ▶ Habiter une des communes de la Métropole de Lyon.
 - ▶ Être en classe de 4^e.
 - ▶ Accepter de se rendre disponible aux dates de réunion du COMET Jeunes (une à deux fois / mois le mercredi après-midi, hors vacances scolaires).
- Chaque collège élit un seul représentant.



POUR TOUTE INFORMATION

N'hésitez pas à nous contacter !

Marie DUROUSSET-TILLET
mduroussettillet@grandlyon.com
04 26 83 98 09

MÉTROPOLE DE LYON
20, rue du Lac
CS 33569
69505 Lyon Cedex 3
www.grandlyon.com

